

Ces derniers mois, et encore tout récemment, l'exécutif multiplie les déclarations autour des salaires des enseignants. Entre chiffres imprécis pour la communication et annonces qui n'en sont pas, difficile d'y voir clair. Rapports de Force fait le point sur ce que l'on sait pour la rentrée 2023.

Lors d'une visite dans un collège de l'Hérault le 20 avril, Emmanuel Macron a annoncé une augmentation salariale des enseignants de [« 100 à 230 euros net par mois »](#). Lors de son allocution télévisée du 17 avril, le chef de l'État avait soutenu que l'éducation était une de ses priorités. Le lendemain, le ministre de l'Éducation nationale [Pap Ndiaye avait apporté des précisions](#) : « *pour 310 000 professeurs, dans les quinze premières années de leur carrière, (...) les hausses sont comprises entre 8 et 11% net* ». Les enseignants en deuxième moitié de carrière bénéficieront aussi d'une hausse inconditionnelle, mais seulement de « 3 à 4% » a-t-il détaillé.

Reste l'idée de missions supplémentaires basées sur le volontariat, qui permettraient aux enseignants de gagner « *jusqu'à 500 euros par mois* », a communiqué Emmanuel Macron. Dans cet amas de chiffres, comment s'y retrouver ? Ces « annonces », comme l'a maintes fois titré la presse, en sont-elles réellement ?

En réalité, elles n'ont rien de nouveau. « *Tout est dans la communication, y compris les chiffres annoncés par le Macron* », soupire Guislaine David, co-secrétaire général du Snuipp-FSU (syndicat enseignant du premier degré). « *On voit bien que le président veut conclure cette question de la revalorisation salariale pour passer à autre chose* ».

Lire l'intégralité de l'article sur le site de rapports de force :

<https://rapportsdeforce.fr/analyse/augmentation-des-salaires-enseignants-quen-est-il-reellement-042617804>